

# ANNONCES LÉGALES

## Enquêtes

### AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE UNIQUE

#### METROPOLE ROUEN NORMANDIE

Projet de transfert d'office de rues et délaissés de voiries du Pole de Proximité Val de Seine dans le Domaine Public Métropolitain

Par arrêté n°PPVS-ML-n°20.434 du 17 novembre 2020, le Président de la Métropole Rouen Normandie a prescrit l'ouverture d'une enquête publique unique en vue du transfert d'office dans le domaine public métropolitain des voiries ci-dessous :

Commune	Localisation	Parcelle(s)	Superficie globale	Usage
CAUDEBEC LES ELBEUF	Résidence Gallée	AE 626 AE 633	1785 m <sup>2</sup>	Voirie - parking
CLEON	Rue Jean Renoir	AE 337	720 m <sup>2</sup>	Voirie et trottoir
GRAND COURONNE	Rue de La Fontaine	AK 1633	33 m <sup>2</sup>	Voirie
	Avenue Général Blanchard	AR 268	110 m <sup>2</sup>	Trottoir
	Avenue Général Blanchard	AR 269	44m <sup>2</sup> Trottoir	
	Chemin des Mesliers	AD 434 - AD399	167 m <sup>2</sup>	Voirie
GRAND QUEVILLY	Rue Sadi Carnot	AL 394	65 m <sup>2</sup>	Trottoir piste cyclable
LA LONDE	Allée des Poètes	AK125	89 m <sup>2</sup>	Voirie
SAINT AUBIN LES ELBEUF	Rue Georges Abbaye	AC 398	1 056 m <sup>2</sup>	Voirie
	Rue Lecene	AC388	1 081 m <sup>2</sup>	Voiries et accès-soires
MOULINEAUX	Résidence Drakkar	AC242-AC 327-AC 255-AC 243-AC 249	2 327 m <sup>2</sup>	Voiries et accès-soires

A cet effet, Madame Annie TURMEL, professeure d'anglais à la retraite, a été désignée en qualité de commissaire enquêteur par le Président de la Métropole Rouen Normandie. L'enquête publique se déroulera du 7 décembre 2020 au lundi 21 décembre 2020 inclus, soit pendant 15 jours consécutifs.

Le public pourra prendre connaissance du dossier aux mairies sus mentionnées et consigner ses observations sur des registres en Mairie de Saint Aubin les Elbeuf (esplanade Pattensen-76410 Saint Aubin les Elbeuf), en Mairie de Grand Couronne (place Jean Salen-76530 Grand Couronne) et au siège de la Métropole Rouen Normandie (le 108- 108 allée Mitterrand CS 50589- 76006 ROUEN Cedex) aux jours et heures d'ouverture habituels. Le dossier est également consultable sur le site Internet de la Métropole : [jeparticipe@metropole-rouen-normandie.fr](mailto:jeparticipe@metropole-rouen-normandie.fr). Le commissaire enquêteur assurera deux permanences en Mairie :

- Mairie de Saint-Aubin-lès-Elbeuf : le 7 décembre 2020 de 13h30 – 16h30
- Mairie de Grand-Couronne : le 16 décembre 2020 de 13h30 à 16h30

Dans le contexte particulier lié à la COVID et afin de limiter les contacts physiques, le commissaire enquêteur ne recevra qu'une personne (ou famille) à la fois. Les observations et propositions peuvent aussi être adressées par courrier au siège de l'enquête : Madame le Commissaire Enquêteur -le 108- Pôle de Proximité Val de Seine- 108 allée François Mitterrand- CS50589 ROUEN CEDEX, ou par courriel à la Métropole : [jeparticipe@metropole-rouen-normandie.fr](mailto:jeparticipe@metropole-rouen-normandie.fr). Les observations devront être adressées au plus tard à la date de la fin de l'enquête publique à savoir le lundi 21 décembre 2020 à 18 heures. Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de l'autorité compétente pour ouvrir et organiser l'enquête dès la publication de l'arrêté d'ouverture de l'enquête. Dès réception des conclusions du commissaire enquêteur, et au vu des résultats de l'enquête publique, le Bureau Métropolitain délibèrera afin d'approuver l'intégration et le classement d'office de ces voiries dans le domaine public métropolitain. Le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront déposés aux Mairies ainsi qu'à la Métropole, pour y être tenus à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.